



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°19/073
Grand Port Maritime du Havre**

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située route du Pont VII sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5098 et en vue de l'implantation d'une activité de stationnement de remorques et tracteurs routiers.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société ETB TRANSPORTS, 58 rue du Général Chanzy – 76600 LE HAVRE, SIREN n° 824 032 361 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société ETB TRANSPORTS ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-108 portant sur la dépendance susvisée le 02/12/2019.

Description de la dépendance : Une parcelle de terre-plein d'une superficie totale de 13 600 m².
Durée de la convention : 17 mois à compter du 01/08/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **06/12/2019**